

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Pompes Funèbres le Passage
121 av Gare
46600 Martel France

e-F@cture



Vos références Client :

Numéro client :

64151113

Facture relative à la commande :

QJBLQIZ83F du 04/11/2025

Siret : 94393264000015



Nous contacter :

Service Relation Client :

3401 Service gratuit + prix appel

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h - 18h



Adresse de règlement :

Solocal
Comptabilité Clients
204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne Billancourt CEDEX



Espace client Solocal :

Vos factures électroniques :

Votre espace client (manager.solocal.com) vous permet de :

- Télécharger vos factures électroniques.
- Les régler par CB.
- Nous contacter 24h/24 et 7J/7.

Bon à savoir :

Les factures électroniques ont la même valeur juridique que les factures papier. Elles sont disponibles sur votre application pendant une durée de 2 ans.

Facture n° 4665496 du 07/02/2026

	Quantité	Prix HT
Solution MyConnect		49,00 €
- ETS 64151113 Pompes Funèbres le Passage	1	
Période facturée : 19/02/2026 au 18/03/2026		
Options extension de présence PagesJaunes et partenaires	1	39,00 €
- ETS 64151113 Pompes Funèbres le Passage		
Période facturée : 19/02/2026 au 18/03/2026		

Total HT	88,00 €
TVA 20,00% sur encaissements	17,60 €
Total TTC	105,60 €

Le règlement de cette facture s'effectue par prélèvement bancaire sur le compte :

Titulaire : Pompes Funèbres le Passage

BIC : AGRIFRPPXXX IBAN : FR761120600082012851256XXXX

Référence Unique de Mandat : SLMP024917989

Détail de votre échéancier en dernière page du détail de la facture.

En cas de paiement anticipé, Solocal n'accorde pas d'escompte. En cas de défaut de paiement des sommes exigibles, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal seront appliquées conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 Euros, ces pénalités ne feront pas l'objet d'une facturation dédiée. Les conditions générales et particulières de prestations de services ainsi que les conditions spécifiques liées à la commande, figurent sur le bon de commande signé. Toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Solocal SA - 204, rond-point du pont de Sèvres - 92649 Boulogne- Billancourt cedex - Société au capital de 881 108 385,30 Euros 444 212 955 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire : FR 12444212955 - NAF: 7312Z

Vos modalités de règlement. Pour rappel le montant total TTC de votre facture est : 105,60 €

Date	Mode	Montant
25/02/2026	PB	105,60 €

CB= Carte Bancaire, PB= Prélèvement Bancaire, VIRT= Virement, ODP= Règlement Reçu

A l'issue d'un engagement ferme de 48 mois, la solution MyConnect est en tacite reconduction annuelle à compter du 19/11/2029.